



36 rue de la Cavalerie
30100 Alès

Gard

Dynamic DANSE SPORTIVE

5 rue des Aubépines
30200 Bagnols-sur-Cèze
tél. : 06 70 38 09 55
email : ddsbagnols@gmail.com



TOUTES LES INFOS (horaires, dossards, hôtels) :
www.ddsbagnols.com

Trophée des Garrigues 2023

de Danse Latines & Standards

Samedi 8 avril 2023

au complexe des Eyrieux - avenue du Commando Vigan Braquet
BAGNOLS SUR CEZE (30200)

COMPETITION
Agréée FFDanse
23-018

Épreuves Classificatrices et solo dances

Séries F /1 ^{er} pas	Tous âges	Standards & Latines
Séries E/D	Tous âges	Standards & Latines
Séries C/B	Tous âges	Standards & Latines
Solo dances*	Jeunes	CCC, RB, JV
Solo dances*	Youth Adultes	CCC, RB, JV

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Directeur du Compétition

M. Patrick FARGIER

Chairperson

M. Christophe TARILLON

Juges pressentis

Mme Gaele BERNARD
M. Marc BARBIERI
M. Patrick BONNET
M. Eric CLARY
M. Alexis LEONARDO
M. Chrys RUFFINO

Scrutateur

Mme Christelle MARTIN

SOIRÉE SPÉCIALE

Jugée par
Nino MOSA & Mihaela ANTONOVA,
Grégoire & Alizée LYONNET, Candice PASCAL, Anthony
COLETTE

Opens tous âges : ULTIMATE URBAN LATIN BATTLE*

Battle ouverte à tous avec éliminatoires et finale en éliminations directes
(chorées, tenues... libres et bien plus encore !)

SOLOTEAM : Grand prix du public*

Défi danse ouvert à toutes les Teams, la chance est donnée à tous
4 classes d'âges : Enfants(primaire), ados(collège), jeunes(lycée), adultes
Aucun droit d'inscription, licence découverte FFD suffisante
Jugé par nos **stars** et le **public** par vote direct sur internet

Toutes les infos et inscriptions sur www.ddsbagnols.com

Horaires prévisionnels : Ouverture des portes : 10h00 – Début des compétitions : 11h30 (modifiables suivant les inscriptions)

Inscriptions : avant le 1 avril : Directement sur le site de la fédération (droit au dossard 10 €/couple)

Tarif entrées : gradins 15€ ou 12€ (<12 ans, licenciés) – gratuit < 6 ans – Gradin bord de piste : 25 €

TOUTES LES INFOS UTILES : (horaires prévisionnels, inscriptions...)

www.ddsbagnols.com

Dans l'attente de vous accueillir nombreux lors de cette journée, recevez, Mesdames, Messieurs nos sportives salutations.

Pour Comité Départemental du Gard et le Dynamic Danse Sportive de Bagnols-sur-Cèze,

Sébastien ROUX - Patrick FARGIER

Article 12 Inscriptions, dossards et désistements

1. INSCRIPTIONS

1.1. Toute inscription est soumise à la possession de la licence requise pour l'épreuve concernée.

1.1.1. Les inscriptions aux compétitions figurant sur le calendrier national de la FFDanse s'effectuent obligatoirement par l'intermédiaire de la structure affiliée d'appartenance, au moyen de la procédure informatique du site de la FFDanse.

2. DOSSARDS

2.1. Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte, Senior I, Senior II, Senior III et Senior IV s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève au maximum à 10 € par couple ~~et 25 € par team~~ inscrits et sera à régler directement à l'organisateur.

2.2. Pour recevoir son dossard lors des compétitions, les compétiteurs devront présenter leur « passeport danse » avec la vignette « timbre licence » de la saison en cours collée dessus. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

2.3. Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

3. DÉSISTEMENTS

3.1. En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Renseignements organisation générale : Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée pour toute demande d'information concernant la vie Fédérale, quelle qu'elle soit.

*Pour les Défi danses Urban Latin et Soloteam : titre de découverte minimum. Le titre "découverte" est un titre temporaire d'une durée de 9 jours consécutifs qui a pour objectif de faire participer des personnes non-licenciées aux activités de la FFDanse aux mêmes conditions que la Licence A (loisirs). Ce titre comprend une garantie assurance "responsabilité civile" et "garantie accident" ainsi que les droits SACEM/SPRE individuels. Il est migrable vers une licence fédérale en s'acquittant du montant de la différence de la licence choisie.

TOUTES LES INFOS UTILES : (horaire prévisionnel, inscriptions...)

www.ddsbnols.com